

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 17 DECEMBRE 2018

Le nombre de membres du Comité étant de 6.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à 20 heures 00, le Comité Syndical dûment convoqué par Monsieur le Président en date du 12 décembre 2018 s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier MELKI, salle des Conférences en Mairie de Franconville.

PRESENTS :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------------------|
| - Commune de FRANCONVILLE | M. MELKI, <i>Président</i>
M. VERBRUGGHE |
| - Commune de SANNOIS | M. PORTIER
M. FABRE |

EXCUSE(S) :

- | | |
|--------------------|------------------------|
| - Commune d'ERMONT | M. HAQUIN
M. HERBEZ |
|--------------------|------------------------|

SECRETAIRE :

M. VERBRUGGHE

Les membres du Comité présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Comité.

M. VERBRUGGHE, qui en accepte les fonctions, est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2018

Le Président indique à l'Assemblée n'avoir reçu aucune remarque quant au Procès-verbal du 26 septembre 2018. Aucune observation n'étant émise, il soumet le Procès-verbal à l'Assemblée.

Le comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité Syndical 26 septembre 2018.

DELIBERATIONS

2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019 (DOB)

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président,

APRES en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL**, à l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2019 pour le SICSEF,

APPROUVE les orientations budgétaires de l'exercice 2019, qui peuvent être présentées comme suit :

Nature	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	440 100 €	385 000 €
Charges de personnel	168 000 €	
Suivi de l'exécution du service	27 000 €	
Sensibilisation, information et communication	20 000 €	
Frais juridiques et de procédure	10 300 €	
Charges diverses	82 000 €	
Dépenses d'ordre	132 800 €	
Redevances du délégataire		270 000 €
Recettes d'ordre		115 000 €
Section d'investissement	585 500 €	425 300 €
Matériel informatique et mobilier	4 000 €	
Renouvellement du matériel de transport	27 500 €	
Etude de faisabilité Réseaux de chaleur	80 000 €	
Optimisation thermique des sous-stations	120 000 €	
Versement de la subvention Région au délégataire	239 000 €	
Dépenses d'ordre	115 000 €	
Subventions attribuées par la Région Ile-de-France		292 500 €
Recettes d'ordre		132 800 €
Total	1 025 600 €	810 300€
Résultat prévisionnel de l'exercice	- 215 300 €	
Excédent prévisionnel de l'exercice 2018		775 000 €
Résultat prévisionnel cumulé		559 700 €

CHARGE le Président, Monsieur MELKI, à prendre les mesures nécessaires à la publication et à la transmission du rapport sur les orientations budgétaires, sur lequel s'est tenu le débat, aux communes membres du SICSEF.

3. INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR DU SICSEF

ENTENDU l'exposé du Rapporteur,

APRES en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL**, à l'unanimité,

ACCORDE une indemnité de conseil et d'assistance au comptable du Trésor calculée chaque année par application des tarifs ci-dessus mentionné,

PRECISE que le Président et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération,

4. ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE DE SERVICE

ENTENDU l'exposé du Rapporteur,

APRES en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL**, à l'unanimité,

PRECISE que l'ancien véhicule sera à sortir de l'inventaire des actifs du SICSEF,

AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'acquisition d'un véhicule électrique de service,

AJOUTE que le Président et/ou le comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget en section d'investissement.

La séance est levée à 20 h 45.

Xavier MELKI
Président du SICSEF



sicsef
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE
Sannois - Ermont - Franconville